



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 087

Le lundi 12 juin 2023

Présidente : L'honorable Hedy Fry



Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 12 juin 2023

• (1110)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 87^e réunion du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes.

Je tiens à souligner que cette réunion a lieu sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Aujourd'hui, la réunion se déroule en mode hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le 23 juin 2022. Bien que les autorités de santé publique et le Bureau de régie interne n'exigent plus le port du masque à l'intérieur, je vous recommande d'en porter un pour votre propre bien.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous rappeler qu'il vous est interdit de prendre des photos de votre écran. Vous pourrez consulter les délibérations sur le site Web de la Chambre.

Pour ceux d'entre vous qui participent en mode virtuel, si vous cliquez sur l'icône représentant un globe terrestre que vous voyez au bas de votre écran, vous aurez le choix de la langue d'interprétation. Veuillez mettre votre micro en sourdine quand vous ne parlez pas et prendre la parole seulement à l'invitation de la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 20 septembre 2022, le Comité se réunit pour poursuivre son étude sur la pratique sécuritaire du sport au Canada.

Aujourd'hui, nous accueillons deux groupes de témoins et nous allons répartir...

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): J'invoque le Règlement, madame la présidente.

Est-il possible d'ajouter, par consentement unanime, le témoignage de Lisa Ross, l'ex-entraîneuse de l'équipe nationale féminine de voile? Elle est présente, mais il y a eu une certaine confusion entourant sa convocation et j'aimerais qu'elle puisse être entendue. Nous sommes censés entendre trois témoins par heure et nous aurions donc le temps de l'entendre. Je demande le consentement unanime des membres du Comité à cette fin.

Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Lemire.

Cela pose un petit problème. Elle pourrait être entendue dans le créneau de midi à 13 heures, ce qui nous ferait quatre témoins dans ce laps de temps. L'un des témoins du premier groupe nous a de-

mandé de ne pas comparaître en même temps que d'autres équipes sportives. Nous donnons suite à sa demande.

Je ne sais pas si vous obtiendrez le consentement unanime pour la deuxième heure. Nous aurions ainsi quatre témoins à entendre durant cette période.

La greffière du Comité (Mme Geneviève Desjardins): Mme Gladu a levé la main.

La présidente: Allez-y, madame Gladu.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Merci, madame la présidente.

Nous tenons à entendre ce témoin, mais de nombreuses personnes ont demandé à venir témoigner devant le Comité. Nous avons un processus à suivre pour les inscrire à l'ordre du jour. Je ne voudrais pas créer un précédent en laissant penser que toutes personnes qui se présentent inopinément à une réunion du Comité pourront être entendues. Ce n'est pas ainsi que nous fonctionnons.

Je tiens à entendre son témoignage, mais pas aujourd'hui. Je veux que nous nous en tenions au protocole habituel.

La présidente: Merci, madame Gladu.

Y a-t-il d'autres commentaires? Quelqu'un est-il en désaccord avec Mme Gladu?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Je suis évidemment en désaccord, madame la présidente. Je souhaite qu'elle puisse témoigner.

[Traduction]

La présidente: Je vous remercie, monsieur Lemire.

Avons-nous le consentement unanime du Comité?

Un député: Non.

La présidente: En l'absence de consentement unanime, nous allons devoir demander au témoin de comparaître une autre fois. La greffière va prendre des dispositions pour cela.

Au cours de la première heure, soit de 11 heures à midi, nous accueillons Susan Auch, médaillée olympique et ancienne directrice générale de Patinage de vitesse Canada. Nous entendrons ensuite Karl Subban, de Ban Ads for Gambling.

Madame Auch, vous avez cinq minutes à votre disposition pour votre déclaration préliminaire. Vous pouvez commencer.

Merci.

Mme Susan Auch (médaillée olympique et ancienne directrice générale de Patinage de vitesse Canada, à titre personnel): Je vous remercie, madame la présidente ainsi que tous les membres du Comité, de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui.

Je fais un peu d'asthme en ce moment, je vous demanderais donc d'être patients avec moi.

Enfant, j'ai fait de l'athlétisme, joué à la ringuette et nagé à la piscine locale. J'ai fait des courses de vélo autour du parc Birds Hill et, bien entendu, j'ai patiné sur des étangs gelés. Je chéris cette période de mon enfance où je faisais du sport. Ces débuts prometteurs ont éveillé en moi un amour à vie du sport et nourri ma passion pour une pratique du sport sécuritaire, équitable et inclusive pour tous les athlètes canadiens.

Dans le système sportif canadien d'aujourd'hui, ce n'est malheureusement pas possible. Je le sais par expérience. Je suis une quintuple olympienne, triple médaillée olympique et la première patineuse de vitesse à avoir reçu le prix Bobbie Rosenfeld à titre d'athlète féminine de l'année. J'ai également été intronisée au Temple de la renommée olympique ainsi qu'aux temples de la renommée du Canada, de l'Alberta et du Manitoba, en plus d'avoir reçu l'Ordre du Manitoba.

Je suis également une survivante et une victime de représailles du système sportif canadien.

Aveuglée par un désir bien enraciné et acquis de devenir une source de fierté pour mon pays et ma collectivité, j'ai enduré un traitement qu'aucun jeune ne devrait subir. J'ai payé un prix élevé pour mes succès olympiques et un prix encore plus élevé quand j'ai réintégré le monde du sport dans l'espoir d'y apporter des changements positifs.

La violence verbale, le harcèlement sexuel et l'isolement ont commencé dès mon déménagement à Montréal et se sont poursuivis quand je suis venue vivre à Calgary pour faire du patinage de vitesse à l'échelle internationale. Je me souviens qu'avant mes courses, mon entraîneur me criait par la tête, le doigt pointé sur mon visage: « Ne va pas tout foutre en l'air! » Je me rappelle le harcèlement sexuel constant que je subissais de la part de mon entraîneur sur la glace, au dortoir, dans l'ascenseur et même dans les bureaux de l'Oval olympique de Calgary, à tel point que, pour sortir de là, j'ai dû me faufiler entre les cloisons et les fenêtres. Quand la goutte a fini par faire déborder le vase, je l'ai envoyé paître et j'ai été suspendue de l'équipe.

J'ai toujours pensé que ma capacité de concentration et ma résilience venaient du fait que j'avais survécu à ces abus, mais aucun jeune Canadien n'est obligé de passer par là pour gagner des médailles. Il est impossible de savoir ce que j'aurais pu accomplir si je n'avais pas eu à gaspiller toute cette énergie pour survivre au système. Ce sont les problèmes systémiques enracinés dans le milieu du sport qui permettent les abus et les représailles à l'endroit de qui-que les dénonce ou tente d'apporter des changements.

Dès la création de l'organisme À nous le podium, au début des années 2000, les organismes de sport ont commencé à recevoir les fonds dont ils avaient grandement besoin pour aider les athlètes à compétitionner à l'international. Dès 2006, nous avons obtenu des résultats étonnants. Aujourd'hui, À nous le podium est entièrement financé par les deniers publics et son champ d'action dépasse large-

ment la répartition des fonds pour le sport de haute performance, ce qui a d'ailleurs posé pas mal de problèmes.

Les membres de la haute direction d'À nous le podium imposent leur présence dans les entrevues avec des membres du personnel des organismes nationaux de sport et, aujourd'hui, même dans les entrevues avec les membres de la haute direction de ces organismes. À nous le podium et le Comité olympique canadien se placent entre l'équipe de conseillers en haute performance et l'organisme de sport, ce qui nuit généralement à l'employeur. À nous le podium exerce des pressions sur les directeurs généraux pour les obliger à maintenir en poste ses employés préférés, sans égard à la culture problématique qui est en train de s'installer ni au dépassement flagrant des dépenses, payées par les contribuables. En général, les gens qui aiment À nous le podium sont protégés par l'organisme. Nous le constatons dans le roulement incessant des employés qui sont congédiés d'un organisme de sport et ensuite réembauchés dans un autre.

Le pire, c'est qu'À nous le podium exerce des pressions sur les organismes de sport pour qu'ils s'abstiennent de signaler toute allégation d'abus si cela risque de leur faire perdre des médailles olympiques, même s'il s'agit d'allégations de harcèlement ou d'abus sexuel. En 2016, après que j'ai eu dénoncé le président de Patinage de vitesse Canada pour harcèlement, le directeur général a opté pour la médiation au lieu de lancer une enquête, ce qui a permis à l'agresseur de démissionner avec des félicitations. Les témoins, dont un employé de Patinage de vitesse Canada, n'ont pas été interrogés et n'ont jamais été visés par une enquête. Quant à moi, la victime, après avoir signé une entente de non-divulgaration, j'ai été isolée et réduite au silence. J'ai été laissée sans protection.

Lorsque j'ai été nommée directrice générale intérimaire, l'un des témoins de l'incident est devenu directeur et, l'été dernier — malgré mes objections au président —, il a été nommé président du comité des ressources humaines de Patinage de vitesse Canada. J'ai été congédiée peu après, même si la situation de Patinage de vitesse Canada n'avait jamais été aussi bonne depuis longtemps. Les directeurs généraux sont dans une situation impossible. Soit nous restons fidèles à nos convictions et accordons la priorité à notre devoir de diligence envers les athlètes, soit nous nous plions aux desiderata d'À nous le podium et du Comité olympique canadien en devenant leurs marionnettes. En général, Sport Canada se tient à l'écart des conflits.

J'ai été visée par des plaintes anonymes non fondées, sans grande importance, mais il est périlleux de les contester. Je me sens encore contrôlée, même si je ne travaille plus pour l'organisme ni pour ses filiales. Quand j'ai voulu apporter des changements à la gouvernance, le conseil d'administration a refusé de reconnaître que la diversité était tout aussi importante que les compétences, et le comité de nomination a préféré nommer un nombre disproportionné d'hommes blancs. Patinage de vitesse Canada a maintenant un président qui a dépassé son mandat et qui a siégé au conseil d'administration durant un plus grand nombre d'années que l'autorise le règlement. C'est un président inattaquable.

J'ai consacré 20 ans de ma vie au sport de haute performance, et j'ai travaillé 20 ans de plus dans le milieu du sport, bien souvent bénévolement. Cela n'a rien donné. Au bout du compte, ce que je retiens de mon expérience, c'est qu'il est impossible d'essayer d'améliorer le système sans subir des représailles, même pour une médaillée olympique qui possède les compétences et l'expérience nécessaires pour occuper un poste de haute direction.

• (1115)

Il y a encore beaucoup de sportifs qui ne sont pas capables de dénoncer les abus, par crainte de briser le code du silence ou parce qu'ils ont signé une entente de non-divulgaration. Personne n'est en sécurité. Dans le milieu du sport canadien, il est mal vu de dénoncer et de vouloir changer les choses. Voilà pourquoi le système sportif continuera de s'effriter probablement jusqu'à son effondrement si nous ne lançons pas immédiatement une enquête nationale et si nous ne mettons pas fin aux ententes de non-divulgaration qui camouflent les actes répréhensibles.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, madame Auch.

Nous entendons maintenant Karl Subban, membre du comité de Ban Ads for Gambling. Vous avez cinq minutes à votre disposition.

Madame la greffière, puis-je vous demander votre aide avec le chronomètre? Le mien ne semble pas fonctionner ce matin.

Pouvez-vous chronométrer les segments pour moi et nous indiquer l'heure?

La greffière: Oui, avec plaisir.

Je vous signale toutefois que M. Subban a un problème de connexion. Il est encore au téléphone avec l'équipe des TI.

La présidente: Devrions-nous passer aux questions pour Mme Auch?

Madame Auch, il y aura maintenant une période de questions. Le premier tour est de six minutes, ce qui inclut les questions et les réponses. Je vous demanderais donc d'être aussi concise que possible.

Nous allons commencer par Kevin Waugh, pour les conservateurs.

Mme Marilyn Gladu: En fait, madame la présidente, c'est moi qui vais commencer. Merci beaucoup.

La présidente: D'accord, madame Gladu, allez-y.

Mme Marilyn Gladu: Je remercie notre témoin d'être ici aujourd'hui. Vous nous avez rendus fiers en tant que Canadiens et je vous suis reconnaissante d'avoir témoigné avec autant de franchise.

Nous avons entendu beaucoup de témoignages sur ce qui se passe dans le monde du sport partout au pays. Vous avez dit que Sport Canada n'était pas vraiment intervenu. C'est justement le ministère qui est censé intervenir dans ces cas-là. La ministre a récemment mis en place un mécanisme de traitement des plaintes d'abus, au sein duquel Sport Canada aura un rôle à jouer. Que pensez-vous de cela?

• (1120)

Mme Susan Auch: Je pense que Sport Canada doit intervenir. C'est l'argent du gouvernement fédéral qui est... Bon nombre des sports, en particulier le patinage de vitesse, fonctionnent grâce à un fort pourcentage de fonds fédéraux. Ils ne soutiendraient tout simplement pas... Je demanderais et j'essaierais des explications concernant l'intervention d'À nous le podium. Honnêtement, il est superflu d'avoir deux organismes qui se chevauchent. Cela ne fait qu'alourdir la bureaucratie et c'est tout à fait inutile.

Non, je n'ai jamais réussi à m'adresser directement à Sport Canada pour lui demander de m'aider à diriger mon organisation, qui est une organisation entièrement indépendante. Elle ne fait pas partie d'À nous le podium, ni du Comité olympique canadien, ni de

Sport Canada. Nous rendons compte à Sport Canada, mais nous sommes une organisation distincte. Le fait qu'on nous impose ces interventions, sous la menace de perdre notre financement si nous ne faisons pas exactement ce qu'À nous le podium nous demande de faire... Ce n'est pas correct.

Mme Marilyn Gladu: Que pensez-vous de l'efficacité du Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport dans ce dossier? Est-il utile?

Mme Susan Auch: Vous savez, j'ai quitté Patinage de vitesse Canada avant que l'organisme approuve le Bureau du Commissaire de l'intégrité dans le sport, ou BCIS. Il venait tout juste d'être créé, et je pense que Patinage de vitesse Canada l'a approuvé peu après mon départ. On espère que le BCIS fonctionnera, mais d'après moi, son champ d'action sera grandement restreint.

Ce qui ne fonctionne pas, à mon avis, c'est l'embauche de tiers indépendants par les organismes de sport. La création du BCIS est une initiative bien accueillie, en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une organisation indépendante embauchée directement par les organismes de sport, mais je pense que ce bureau n'en est qu'à ses balbutiements. Il a un long chemin à parcourir et il ne peut pas traiter beaucoup de plaintes. Il ne peut traiter que certains dossiers, et il y a tellement de dossiers — surtout dans les clubs locaux — qui ne sont pas du ressort du BCIS.

Mme Marilyn Gladu: Merci. Je pense que les organismes de sport ne devraient même pas enquêter sur une plainte de nature criminelle. Cela devrait être le travail de la police.

Hockey Canada a encore obtenu un financement de la ministre des Sports, malgré tout ce qui est survenu au sein de cet organisme et le fait qu'il n'a mis en œuvre que six des 36 recommandations. Que pensez-vous de cela?

Mme Susan Auch: Je ne sais pas grand-chose sur Hockey Canada. Personnellement, j'ai vraiment essayé de mettre en œuvre les recommandations de Sport Canada qui venaient directement du premier ministre. C'était l'une des parties agréables de mon travail. C'est l'une des tâches qui m'a donné une grande satisfaction.

Cela dit, bon nombre de nos très puissants conseils d'administration s'y opposent. Les directeurs généraux doivent assurer un équilibre entre tellement de choses. D'un côté, ils essaient de satisfaire les athlètes et de les amener tous à la Coupe du monde, tout en sachant que personne n'a de fonds illimités pour y arriver. De l'autre, ils se heurtent à des conseils d'administration qui ne veulent pas toujours aller de l'avant. Je sais que le conseil d'administration de Hockey Canada a été mis en place par le gouvernement fédéral, mais j'ignore de quelle manière cela s'est passé. Je pense que l'organisme essaie d'apporter des changements, mais je suppose que c'est difficile.

Mme Marilyn Gladu: Vous avez brièvement parlé des représailles dont vous avez fait l'objet. D'autres témoins nous ont parlé de la nécessité d'adopter une loi contre les représailles et d'abolir les ententes de non-divulgaration.

Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

Mme Susan Auch: Oui, certainement. La menace de représailles est, bien sûr, l'un des moyens de nous bâillonner. Si vous dénoncez des abus, il y aura des représailles contre vous ou votre organisation, sous forme de retenue de fonds ou de commentaires en ligne dans les médias sociaux.

Les ententes de non-divulgaration sont une façon, pour les organisations, et non seulement dans le sport... Les sports jouissent d'une grande visibilité, à l'instar du secteur artistique. Nous avons une occasion de donner l'exemple et d'abolir les ententes de non-divulgaration qui servent à camoufler des actes répréhensibles. C'est évidemment l'une des mesures les plus simples à prendre. Je sais que c'est un peu compliqué parce que ces ententes protègent aussi des renseignements personnels ou corporatifs, mais elles ne devraient pas servir à camoufler des actes répréhensibles, c'est certain.

• (1125)

Mme Marilyn Gladu: Vous avez mentionné qu'un directeur général était resté en poste pour une période plus longue que son mandat. Cela va à l'encontre des propres règles internes de l'organisation. Existe-t-il un mécanisme d'appel en pareil cas ou que faut-il faire pour inciter Sport Canada à intervenir?

Mme Susan Auch: Ce que j'ai dit, c'est que le président du conseil d'administration, qui est élu à ce poste, a dépassé son mandat maximal de huit ans et ses quatre mandats consécutifs.

Il aurait pu se prévaloir d'une autorisation spéciale, mais en faisant une demande d'accès à l'information, j'ai découvert que Patrimoine canadien n'a aucune des résolutions qui lui auraient permis de rester en poste plus longtemps.

Si un président souhaite prendre une mesure semblable à celle qui a été prise contre moi au Manitoba, s'il veut imposer sa volonté par le biais de ses politiques et de ses pouvoirs, rien ne l'empêche parce qu'il dispose d'un immense pouvoir et des fonds nécessaires pour le faire. Il a une équipe juridique pour le défendre, ce qui n'est généralement pas le cas des personnes qui s'opposent à lui. C'est donc très difficile.

Mme Marilyn Gladu: Y a-t-il des recommandations que vous souhaiteriez que le Comité examine?

Mme Susan Auch: Je vous encouragerais à essayer de réduire la bureaucratie dans le sport, mais pas le financement, parce que nous en avons grandement besoin. Il a peut-être été utile d'ajouter un niveau de bureaucratie lorsque les problèmes d'ingérence et d'intimidation n'étaient pas aussi graves, mais quand nous voyons des hauts dirigeants participer à des entrevues et exiger d'être présents lors des entrevues avec des organisations dont ils ne font pas partie, sous la menace d'intervenir...

La greffière: Je suis désolée de vous interrompre.

Je voulais vous signaler, madame la présidente, que les six minutes sont écoulées.

La présidente: Merci beaucoup.

Je vous remercie, madame Gladu.

Nous passons maintenant aux libéraux, en commençant par Lisa Hepfner.

Madame Hepfner, vous avez six minutes.

Mme Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à vous également, madame Auch.

Je dois vous dire que moi aussi, j'ai joué à la ringuette à Calgary dans les années 1970 et 1980. Je me demande donc si nous nous sommes déjà rencontrés à l'époque, peut-être dans des équipes rivales.

Pour moi, la pratique du sport a toujours été une expérience vraiment positive. J'y ai appris à développer l'esprit d'équipe, à devenir meilleure dans le sport et à perfectionner mes compétences. Nous avons vraiment des liens très forts quand notre équipe se rendait dans différentes villes pour participer à des tournois. J'essaie donc de concilier cette expérience avec ce qui se passe actuellement dans le milieu. Je n'ai jamais atteint le niveau olympique, je me demande donc si c'est au moment où les athlètes atteignent un niveau élevé de performance que le système connaît des ratés, que la culture se dégrade.

Nous n'accueillons pas seulement des patineurs ici à notre comité. Nous entendons des athlètes de différents sports. J'essaie de voir s'il y a un lien entre les violences que nous observons dans tous ces différents sports. Est-ce qu'elles se produisent à un niveau avancé, chez les athlètes de très haut niveau? Y a-t-il un problème lié à la façon dont nous entraînons ces athlètes pour qu'ils atteignent un niveau si élevé? Est-ce là que la culture commence à se dégrader?

Pouvez-vous nous donner votre avis à ce sujet?

Mme Susan Auch: Les choses ont vraiment changé depuis les années 1970 et 1980. Je pense que le sport s'est grandement professionnalisé et qu'il est plus réglementé qu'il l'était dans notre enfance. Je pense que cela fait partie du problème. Cela commence dans les clubs locaux jusqu'aux équipes olympiques ou dans les sports professionnels.

Je pense que les organismes de sport poussent maintenant les enfants à se spécialiser dans les sports individuels trop tôt. Nous, nous avons eu la chance de pratiquer de nombreux sports. J'ai joué à la ringuette jusqu'à l'âge de 15 ans. Quelques années plus tard, je participais aux Jeux du Canada, en patinage de vitesse et en cyclisme. Je pense que ce n'est plus vraiment possible maintenant, parce qu'on essaie d'entraîner des petits robots qui vont gagner des médailles olympiques. Je pense que ce sont les organismes de sport qui sont responsables de cette situation.

Avant de quitter Patinage de vitesse Canada, j'ai bien sûr essayé de mettre en œuvre un meilleur programme de développement des athlètes, échelonné sur une période plus longue. L'un des objectifs était de permettre aux enfants de rester des enfants sur la glace, avant de les transformer en petits athlètes professionnels. Quarante-vingt-dix-neuf pour cent des athlètes ne deviennent pas professionnels. Ce qu'ils retirent du sport, c'est ce qu'ils ont appris quand ils étaient enfants. Tout ce qu'ils apprennent dans le sport, c'est durant leur enfance — la discipline, le perfectionnement, le sens du mouvement, l'utilisation des muscles, le développement des systèmes aérobie et anaérobie, les amitiés et les styles de communication efficaces. C'est ça, le sport. Par la suite, quelques athlètes vont un peu plus loin et deviennent des médaillés olympiques.

Nous devons encourager à la fois la pratique du sport et un mode de vie plus sain. Nous avons besoin que les médaillés olympiques, les héros sportifs nationaux et les athlètes professionnels soient des modèles qui incitent les familles et les enfants à faire du sport. Il faut aussi que les enfants, qui constituent le principal élément du système sportif canadien, puissent profiter de leur vie en tant qu'athlètes et ne soient pas contraints d'aller dans une direction qui ne leur convient peut-être pas.

J'étais tout à fait apte à devenir une athlète de niveau olympique. J'adorais le stress. J'adorais la compétition, mais je ne suis pas certaine que tous les enfants aiment cela. Tout le monde n'est pas fait pour cela. Pourquoi poussons-nous les enfants à atteindre ce niveau trop tôt?

• (1130)

Mme Lisa Hepfner: Avez-vous des recommandations à faire sur la façon de protéger les enfants à ce niveau? Faut-il renforcer la supervision? Y a-t-il un plan? Avez-vous des suggestions à nous faire?

Mme Susan Auch: Il faut absolument que les organismes de sport respectent leurs propres politiques. Ce n'est pas pour rien que ces politiques existent.

Il y a un problème de conflit d'intérêts quand des parents occupent des postes d'entraîneur et de direction. Les documents sur les conflits d'intérêts ne servent pas seulement à démontrer l'existence d'un conflit d'intérêts et à le faire savoir à tout le monde. Si vous êtes en situation de conflit d'intérêts, vous êtes forcément partial. Vous ne pouvez pas dire que vous ne le serez pas. Ce n'est plus possible. C'est un élément très important.

Il devrait y avoir des politiques interdisant aux parents de participer au développement sportif de leurs enfants. Ils doivent être uniquement des spectateurs et non des entraîneurs, des administrateurs et des bénévoles au sein des conseils d'administration. C'est difficile, je le sais, parce que nous avons besoin de parents bénévoles. Il faut trouver un moyen de contrer toute cette ingérence extérieure.

Le problème, ce n'est pas seulement les parents. Ce sont aussi les entraîneurs qui, par exemple, veulent former leur propre équipe de natation, la seule équipe qui réussira à hisser ses athlètes jusqu'au niveau national. Il existe une rivalité entre les entraîneurs. Nous avons besoin d'un meilleur système de rivalité positive au Canada, au lieu de ce système de compétition néfaste qui pousse les entraîneurs à accélérer l'entraînement des jeunes athlètes pour qu'ils deviennent les meilleurs au monde. C'est malsain pour tout le monde.

Mme Lisa Hepfner: Merci beaucoup.

Selon vous, serait-il utile d'offrir un meilleur soutien en santé mentale et un meilleur soutien psychologique?

Mme Susan Auch: Certainement. Si les jeunes athlètes bénéficiaient d'un soutien en santé mentale, ils apprendraient peut-être à mieux évaluer leur environnement et à dire non. C'est l'un des problèmes. Comme les enfants ont tendance à idéaliser leurs entraîneurs, ils ont de la difficulté à refuser de faire ce qu'on leur demande. Bien sûr, ce serait fantastique que les jeunes athlètes puissent avoir un soutien en santé mentale et qu'ils deviennent socialement plus forts.

Mme Lisa Hepfner: Je pense que mon temps est écoulé.

La présidente: Il vous reste 50 secondes, madame Hepfner.

Mme Lisa Hepfner: Très bien. Permettez-moi alors de vous demander s'il doit y avoir une meilleure collaboration entre les provinces et les organismes fédéraux. Que devons-nous faire pour que tous les acteurs du milieu soient sur la même longueur d'onde?

Mme Susan Auch: Honnêtement, je pense que nous devons démanteler le système et le reconstruire. Une enquête nationale est probablement le seul moyen d'y arriver.

Ce qui est difficile dans ce système actuel, c'est que les organismes provinciaux et territoriaux de sport et les centres multisports se battent tous pour obtenir une part du gâteau.

La présidente: Merci beaucoup, madame Hepfner, ce sera tout.

Je constate que M. Subban est ici. A-t-il eu l'autorisation de se lancer?

M. Karl Subban (membre de comité, Ban Ads for Gambling): Oui, nous sommes prêts pour la mise au jeu. Je suis prêt à laisser tomber la rondelle.

La présidente: Très bien. Monsieur Subban, vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire au Comité.

M. Karl Subban: Merci.

Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de m'adresser au Comité permanent du patrimoine canadien en tant que représentant de la campagne visant à l'interdiction de toute publicité faisant la promotion de paris sportifs. Je m'appelle Karl Subban.

Je vais prendre un moment pour vous expliquer notre position. Nous sommes un groupe de Canadiens passionnés de sport qui sont profondément troublés par la prolifération d'annonces publicitaires de paris sportifs durant la télédiffusion...

• (1135)

[Français]

M. Sébastien Lemire: Madame la présidente, j'invoque le Règlement: est-il possible de demander au témoin de reculer son microphone et de le mettre à la hauteur de sa moustache?

[Traduction]

M. Karl Subban: Durant les essais, il n'y avait aucun problème.

Est-ce que ça marche maintenant?

M. Sébastien Lemire: C'est un peu mieux, je vous remercie.

La présidente: Poursuivez, monsieur Subban.

M. Karl Subban: La campagne réunit un groupe de Canadiens passionnés de sport profondément troublés par la prolifération de contenu publicitaire faisant la promotion de paris sportifs durant la télédiffusion de matchs sportifs, dans les médias sociaux, sur les panneaux d'affichage, dans les arénas et les stades et aux alentours de ceux-ci. Notre groupe compte des athlètes olympiques, des chefs de file du milieu du sport, des parents d'athlètes, ainsi que des chercheurs et des enseignants. Les publicités sur les paris sportifs causent un tel préjudice que nous exhortons le Parlement à interdire toute publicité du genre, de la même manière et pour les mêmes raisons qu'il a déjà interdit la publicité sur le tabac afin d'en minimiser les méfaits. Nous demandons également aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'interdire les paris sur les sports olympiques, paralympiques, les sports amateurs et éducatifs — c'est-à-dire les sports de niveau scolaire, collégial et universitaire. Pour nous, c'est une question de pratique sécuritaire du sport.

Tout d'abord, exhorter ou pousser des gens à parier galvaude l'esprit sportif et crée une forte pression extérieure sur les athlètes pour qu'ils livrent des performances d'une manière jamais envisagée. Au lieu de promouvoir l'athlétisme, la beauté du mouvement, les valeurs éthiques, le respect interculturel et l'esprit collégial du sport, les paris sportifs rabaisent le sens du sport à l'écart de points d'une équipe ou d'un joueur ou aux paris combinés faits durant un match. L'athlète se sent ainsi obligé de penser aux points et non à son équipe. Dans les sports où les paris sont autorisés, les athlètes sont de plus en plus soumis à des pressions abusives liées aux paris sur les médias sociaux.

Deuxièmement, bien qu'il soit encore tôt pour s'appuyer sur des données solides, nous entendons constamment dire que les paris sportifs, encouragés par des vedettes comme Wayne Gretzky, Auston Matthews et Connor McDavid, semblent avoir un pouvoir d'attraction en particulier sur de jeunes sportifs canadiens, dont beaucoup ont déjà des problèmes de confiance en soi et d'autres problèmes mentaux.

Ce qui ressort clairement de la recherche, c'est que les publicités mondiales faisant la promotion de paris sportifs, tant pour leur contenu que leur fréquence, incitent surtout des adolescents et d'autres personnes vulnérables...

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

M. Karl Subban: Très bien.

Ce que nous disons, c'est qu'il est important de prendre note que de nombreux pays ont commencé à restreindre la publicité sur les paris sportifs. L'Italie et la Belgique l'ont complètement interdite et d'autres pays européens limitent les publicités aux moments et aux endroits où les enfants et les adolescents ne peuvent pas les voir.

Nous voulons que le recours à des vedettes du sport et à des athlètes de renom soit restreint et que toute publicité faisant la promotion de paris sportifs soit interdite.

• (1140)

La présidente: Je vous remercie, monsieur Subban. Vous pourrez donner plus de détails en réponse aux questions.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par M. Lemire, du Bloc québécois.

Monsieur Lemire, vous disposez de six minutes, allez-y.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Madame Auch, merci beaucoup de votre témoignage. Dans les circonstances, je pense que votre appel pour une enquête publique indépendante est très fort et nécessaire.

J'aimerais entendre votre point de vue sur une autre recommandation qui a été formulée au Comité et qui, d'après moi, prend tout son sens après un témoignage comme le vôtre. Il s'agirait de séparer le sport du portefeuille du Patrimoine canadien, qui vise évidemment la promotion de la fierté canadienne, pour l'intégrer au portefeuille de la Santé, afin d'en faire la promotion sous l'angle des saines habitudes de vie et de l'accessibilité pour tous. Que pensez-vous de cette importante proposition du Comité?

[Traduction]

Mme Susan Auch: Je me suis toujours demandé pourquoi le sport relevait du ministère du Patrimoine canadien. Selon moi, il se-

rait préférable qu'il soit intégré au portefeuille de la santé au Canada. Les Jeux olympiques sont, bien sûr, une source de fierté, mais ils ont lieu tous les quatre ans seulement — une fois en hiver et une fois en été, donc tous les deux ans —, et cela ne concerne que quelques athlètes.

Pour moi, les principaux bienfaits du sport sont la santé mentale et physique et le bien-être, alors pourquoi le sport n'est-il pas intégré au portefeuille de la santé? Je suppose que les organismes de sport craignent de ne pas avoir un financement suffisant s'ils relevaient de ce portefeuille. En fait, le sport devrait avoir son propre portefeuille. C'est important. C'est une partie tellement essentielle de la vie d'un enfant de pouvoir jouer et faire du sport, et le fait que le sport n'ait pas son propre portefeuille est très frustrant pour moi, c'est certain.

[Français]

M. Sébastien Lemire: La question se pose, effectivement.

J'aimerais que vous nous parliez du phénomène suivant en vous basant sur votre expérience et votre engagement. Parmi les gens qui travaillent au sein de diverses organisations, par exemple le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport, le Comité olympique canadien ou À nous le podium, il semble y avoir un genre de vase clos en matière d'expertise. En effet, le fait d'avoir travaillé à un endroit semble constituer un avantage intéressant pour travailler à un autre endroit. Cela fait que la culture du sport ne change jamais, parce que ces gens sont formés dans le même moule. Or, ce moule a nécessairement contribué à établir la culture du silence et la pression liée à la performance des athlètes qui ont mené à des situations d'abus.

Cette situation demande-t-elle que, comme comité, nous signalions ces faits pour que des changements soient apportés à la façon dont sont valorisés les curriculum vitæ de gens qu'on veut placer en position d'autorité face aux athlètes?

[Traduction]

Mme Susan Auch: Une enquête nationale permettrait certainement de faire ressortir une partie de ces actes répréhensibles qui ne cessent de se répéter.

La semaine dernière, j'ai vu le témoignage du nouveau directeur général de Boxe Canada devant le Comité. C'est un vétéran d'À nous le podium où il a passé 10 ans comme conseiller en haute performance. Quand j'étais directrice générale de mon organisation, ces conseillers ne cessaient de nous intimider, mon personnel et moi. Ces conseillers en haute performance coûtent très cher. Je ne comprends pas.

Vous avez raison, c'est une porte tournante. Je pense que nous devons jouir d'une plus grande latitude en matière de recrutement. Nous devons nous demander d'où viennent ces personnes, pourquoi elles ont quitté la dernière organisation où elles travaillaient et ce qui s'est passé au sein de cette organisation. J'ai parlé d'un directeur général qui n'a laissé filtrer que le minimum de détails sur une agression sexuelle, parce qu'il était ami avec les agresseurs qui étaient dans la voiture. Il a ensuite été embauché au sein d'un autre organisme national de sport, Gymnastique Canada, et nous sommes aujourd'hui au courant de tous les problèmes qu'il y a dans cette organisation.

Ces gens ne peuvent pas continuer à se faire discrets parce qu'ils ont peur de perdre leur emploi, tout en sachant que des organismes comme À nous le podium et Comité olympique canadien les réembaucheront et les nommeront dans un autre organisme. Ces gens-là menacent les directeurs généraux qui refusent de plier devant eux et de devenir leurs marionnettes. Ils les menacent de leur couper leur financement. C'est une épidémie dans le sport à l'heure actuelle.

Les organismes nationaux de sport pourraient vraiment aider les clubs locaux s'ils pouvaient fonctionner comme le souhaitent la plupart des directeurs généraux bien intentionnés. On nous force à nous concentrer sur les médailles à n'importe quel prix.

• (1145)

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

Monsieur Subban, je vous remercie de votre participation et de nous éclairer sur les dangers des paris sportifs, qui peuvent avoir comme effet d'exercer une pression sur les athlètes. Pouvez-vous nous parler davantage des risques, particulièrement pour les jeunes, liés au fait de légaliser, de permettre largement et de promouvoir ces paris? Quelles répercussions cela peut-il avoir sur les athlètes?

[Traduction]

M. Karl Subban: Au début de ma carrière en enseignement, quand je participais à un événement social, les conversations tournaient toujours autour de l'enseignant ou d'une activité scolaire. Ensuite, quand j'allais à l'aréna assister à une partie de hockey, les conversations tournaient toujours autour de l'entraîneur ou d'un problème lié au hockey. Aujourd'hui, savez-vous de quoi on parle? De paris sportifs.

Lors de mes rencontres avec des parents, nous parlons souvent des conséquences des paris sur l'avenir de nos jeunes. Dans le cadre de son examen de la recherche dans le domaine, le Centre de toxicomanie et de santé mentale de l'Ontario a indiqué qu'il existe un lien de cause à effet entre l'exposition des jeunes à la publicité et leurs intentions de parier.

L'un des problèmes... Voici ce qu'un parent m'a dit récemment. Un alcoolique peut se tenir loin des lieux où il y a de l'alcool. Si vous n'aimez pas la fumée du tabac, vous pouvez simplement faire des activités qui vous en éloigneront. Lorsqu'il s'agit de jeux de hasard et de paris, il est très difficile de s'en éloigner, surtout si vous y êtes accro.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Subban.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Lemire.

C'est maintenant au tour de Peter Julian, pour les néo-démocrates. Vous avez six minutes.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci également à nos témoins.

Madame Auch, je vous remercie pour toutes vos contributions au sport canadien.

Votre témoignage m'a attristé. C'est déchirant de vous entendre raconter ce que vous avez subi. Je pense que c'est encore plus trou-

blant d'apprendre que cela touche tous les niveaux, même lorsqu'un organisme national de sport s'efforce de changer les choses. Ce que je comprends de vos propos, c'est qu'il existe divers moyens de protéger le statu quo et, de ce fait, de perpétuer les abus dont sont victimes les athlètes canadiens au sein des organisations qui financent les organismes nationaux de sport. Quand vous parlez de l'importance d'instituer une enquête nationale, c'est en grande partie, je pense, pour mettre fin à ces problèmes systémiques.

Dans quelle mesure les tentatives de camouflage des abus par des organismes de financement sont-elles à l'origine de la crise que nous voyons maintenant dans le sport canadien?

Mme Susan Auch: Honnêtement, je pense que ces organismes n'ont pas seulement essayé de camoufler ces abus, ils l'ont carrément fait. Je pense que ce milieu traverse une crise.

À l'époque, le conseil d'administration m'avait demandé de devenir directrice générale. Je n'avais jamais eu l'intention de travailler dans le sport. J'ai accepté ce poste à titre intérimaire et j'en ressentais une grande satisfaction, mais À nous le podium exerçait de fortes pressions sur moi pour que je maintienne en poste un membre du personnel qui ne respectait absolument pas nos règles. Si je ne m'étais pas obstinée, rien n'aurait changé. Je me serais contentée de rester dans le milieu du sport, de diriger mon organisation, de faire ce qu'on me demandait et de ne pas faire de vagues. C'est ce qui se passe tous les jours, je crois. Mais j'ai tenu bon et j'ai dit: « Non, nous n'allons pas perpétuer cette culture malsaine ».

Bref, À nous le podium m'a menacée tout de suite après en faisant une intervention. L'organisme a créé un groupe de gestion de la haute performance et m'a interdit d'en faire partie, au sein de mon propre organisme, en échange de financement. Nous n'aurions pas reçu le même financement. On nous a menacés de nous couper les fonds, pourtant essentiels pour nos athlètes. C'est grâce à ce financement que nos athlètes peuvent compétitionner sur la scène mondiale, au plus haut niveau.

Il existe deux niveaux de financement pour les organismes nationaux de sport. Il y a le niveau de référence, qui finance les activités de l'organisme national, la promotion du sport dans le pays, l'administration et toutes les tâches connexes. Il y a ensuite le fonds d'excellence. Le niveau de référence n'a pas changé depuis 30 ans. Le fonds d'excellence a été créé avant les jeux de Vancouver. Je pense que l'intention était louable, mais il a fini par échapper à tout contrôle.

À nous le podium veut tout contrôler, et cela pose un énorme problème dans le sport actuellement.

• (1150)

M. Peter Julian: Vous êtes en train de dire qu'il existe un énorme déséquilibre des pouvoirs. Vous en parlez de façon très explicite. Sport Canada n'a joué aucun rôle, en tout cas dans le financement du niveau de référence.

Ce que je comprends, c'est que le financement du niveau excellence aggrave le problème parce qu'il ne fait l'objet d'aucune surveillance. Jusqu'à maintenant, Sport Canada n'a fait que donner un chèque en blanc aux organismes. Nous l'avons constaté à maintes reprises. Ce déséquilibre des pouvoirs en matière d'utilisation des fonds semble être un problème majeur.

Mme Susan Auch: C'est le financement qui pose problème. Les fonds seraient mieux gérés s'ils l'étaient par les organismes nationaux de sport. Les organisations de l'extérieur devraient nous offrir un soutien, mais pas en nous disant comment nous devons dépenser l'argent, sous la menace de le perdre. C'est ça le problème.

Le financement de niveau de référence est assorti de lignes directrices adéquates. La production de rapports pour le gouvernement fédéral est un exercice extrêmement complexe. Je pense qu'il serait de loin préférable de mettre sur pied un conseil national du sport canadien, indépendant du gouvernement, d'abolir À nous le podium et de donner moins de pouvoirs au Comité olympique canadien. Les organismes de sport pourraient ainsi s'adresser au conseil pour obtenir un soutien, au lieu d'être obligés de quémander et de courber l'échine pour obtenir des fonds qui devraient de toute façon leur revenir.

Tous ces organismes multisports qui se prétendent des experts dans un sport donné ne font qu'alourdir la bureaucratie.

M. Peter Julian: J'ai deux dernières questions à vous poser, car mon temps de parole sera bientôt écoulé.

Premièrement, ce que vous nous avez raconté au sujet du processus de médiation, qui oblige la victime à s'asseoir avec son agresseur pour trouver une solution, est tout à fait incroyable. C'est tout à fait irresponsable de la part d'une organisation de faire cela. De toute évidence, il est essentiel d'instituer une enquête nationale pour faire la lumière sur d'autres cas comme le vôtre, dont nous avons certes entendu parler, où des victimes ont été forcées de participer à une séance de médiation en présence de leur agresseur. Il y a ensuite l'entente de non-divulgateur qui muselle les victimes. C'est une situation impossible pour les victimes.

Mme Susan Auch: Vous avez tout à fait raison. La médiation ne devrait jamais être un recours dans les cas de harcèlement sexuel ou d'abus. Il est évident que cela ne présente aucun avantage.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Julian. Votre temps est écoulé.

Madame la greffière, combien de temps nous reste-t-il? Avons-nous le temps pour un deuxième tour?

La greffière: Nous avons jusqu'à 12 h 10. Il reste donc une vingtaine de minutes.

La présidente: Je vous remercie.

Très bien. Nous allons maintenant commencer notre deuxième tour.

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Madame la présidente, combien de témoins y a-t-il dans le deuxième groupe?

La présidente: Il y en a trois.

M. Michael Coteau: D'accord, je vous remercie.

La présidente: Vous aurez cinq minutes.

Nous commençons par M. Waugh.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Madame la présidente, merci beaucoup.

Merci à vous également, madame Auch.

Nous vous avons suivie pendant plusieurs années. Le patinage de vitesse est bien sûr très étroitement lié à Winnipeg et à Saskatoon. Catriona Le May Doan a compétitionné avec vous. Vous participiez

à l'épreuve du 500 m et vous nous avez représentés avec brio à Lillehammer et au Japon. C'était formidable.

À nous le podium, si vous me permettez de parler en ma qualité d'ancien diffuseur... Quand nous nous préparions en vue des Jeux olympiques de Calgary, en 1988, et quand nous avons constaté par la suite les retombées que cet événement avait eues sur le pays, nous étions très fiers à l'époque. Et vous connaissez, bien sûr, les retombées des Jeux olympiques de 2010.

Au moment de la création d'À nous le podium, tout tournait autour des médailles. Je suis d'accord avec vous, mais quand votre pays est l'hôte des Jeux olympiques d'hiver, comme nous l'avons été à Calgary et à Vancouver, il est important que nos athlètes montent sur le podium. J'ai écouté ce que vous avez dit au sujet de l'organisme À nous le podium, mais je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. En 2010, il fallait que des athlètes et des équipes du Canada montent sur le podium. Cela a donné un sentiment de fierté aux Canadiens. Je sais que vous n'avez pas participé aux Jeux de 2010 — du moins je ne le crois pas —, mais j'aimerais savoir quels sont, selon vous, les principaux bénéficiaires qu'À nous le podium était censé apporter à Vancouver, en 2010.

• (1155)

Mme Susan Auch: Comme je l'ai dit, les intentions concernant le programme À nous le podium étaient excellentes. En fait, j'étais commentatrice pour TSN, avec le conglomerat à Vancouver, pour les épreuves sur courte piste. J'y étais et j'ai vécu ce que j'appellerais probablement mes Jeux olympiques les plus agréables.

Comme je l'ai dit, ce n'est pas l'argent qui pose problème. Le problème, c'est que le programme À nous le podium a évolué depuis 2005, je crois, lorsqu'il a été mis en œuvre. À ce moment-là, nous avions des directeurs de haut niveau un peu frustrés par l'ingérence, mais ils n'avaient pas de conseillers de haut niveau affectés aux sports et il ne leur appartenait pas de dire aux experts de ces sports ce qu'ils devaient faire avec l'argent.

Le travail que nos directeurs de haut niveau font pour tenter de plaire à À nous le podium est incroyable. Les experts de notre sport sont nos directeurs de haut niveau embauchés. À nous le podium pourrait avoir une place, mais pas comme il est actuellement. C'est totalement un organisme qui s'ingère dans les affaires des organisations sportives nationales et qui les intimide, à moins que vous n'emboîtiez le pas.

Encore une fois, une enquête nationale révélerait tout cela, ce qui nous permettrait de voir s'il y a une sorte d'organisation qui pourrait donner de meilleurs résultats qu'un organisme comme À nous le podium.

Bien sûr, je suis d'accord avec vous. Les médailles sont excitantes lorsque nous tenons des Jeux olympiques au Canada, et que nous les voulons, mais...

M. Kevin Waugh: Oui, mais vous avez dit qu'il fallait se débarrasser d'À nous le podium et mettre sur pied un conseil des sports. Nous avons des conseils des sports dans nos provinces, alors à quoi cela ressemblerait-il si vous mettiez sur pied un conseil des sports et que vous vous débarrassiez d'ANP?

Mme Susan Auch: Je ne suis pas en train de dire qu'il faut se débarrasser carrément d'ANP. Une partie d'ANP a ses avantages pour nous, mais il a des chevauchements avec les instituts sportifs canadiens, les associations d'entraîneurs et toutes les autres organisations multisports.

Je pense que ce qui serait utile... Ce qui me frustré, c'est le manque de souplesse qu'un organisme fédéral comme Sport Canada peut avoir. La seule expérience que j'ai eue avec l'Alberta, lorsque je me suis lancée dans l'immobilier, c'est qu'au lieu de l'Alberta Securities Commission qui guide l'immobilier en Alberta, il y avait le Real Estate Council of Alberta, qui pouvait jouir d'une certaine indépendance par rapport aux organismes gouvernementaux, de sorte qu'il pouvait fonctionner de la façon nécessaire pour être le plus efficace et le plus rentable possible, mais il avait également la souplesse pour prendre des décisions et être là pour appuyer les organisations qu'il était censé appuyer.

Je pense que l'un des problèmes, c'est que nous devenons très bureaucratiques au Canada. Je ne sais pas pourquoi le sport est régi par un organisme fédéral, par opposition à un conseil. Je pense que ce serait nettement préférable. Encore une fois, une enquête nationale répondrait à un tellement grand nombre de ces questions. Je n'ai pas toutes les réponses, c'est certain. Je ne suis pas une experte dans ce domaine.

M. Kevin Waugh: D'accord...

La présidente: Il vous reste 27 secondes.

M. Kevin Waugh: Nous avons discuté autour de la table. Nous voulons la participation d'anciens athlètes. Vous l'avez fait. Vous avez été une grande athlète pour notre pays. Vous êtes ensuite devenue membre du conseil d'administration, puis présidente. Pourquoi avez-vous été contrainte de quitter en octobre 2022?

Mme Susan Auch: Le système sportif ne veut pas de la participation d'athlètes, pas au niveau des bénévoles ou du personnel. C'est une farce. Il y a eu des préjugés défavorables à mon endroit parce qu'il ne se peut pas qu'un ou une athlète en sache suffisamment sur la façon de diriger une organisation. Ce n'est pas possible qu'une athlète et une présidente qui a été athlète puisse savoir comment diriger une organisation sportive.

Ce n'est pas ce que vous pensez. Nous n'intéressons plus tellement les gens une fois que nous avons quitté le sport. Nous sommes très recherchés lorsque nous sommes des athlètes, mais nous ne le sommes pas pour notre expertise une fois que c'est terminé.

La présidente: Merci, madame Auch.

Nous passons maintenant aux libéraux.

Monsieur Coteau, vous avez cinq minutes.

• (1200)

M. Michael Coteau: Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins d'aujourd'hui.

Ma question s'adresse à M. Subban.

Je suis heureux de vous voir, monsieur. C'est intéressant. Je pensais au fait que nous travaillions ensemble au sein du conseil scolaire, et que nous travaillions ensemble à l'échelle provinciale, et nous voici dans cette tribune, alors je suis heureux de vous revoir.

La question que vous avez soulevée est très importante, et je suis tout à fait d'accord avec vous, mais j'aimerais faire appel à une autre expertise. Je sais que vous avez participé à l'élaboration de la stratégie ontarienne en matière de sports. Je sais que vous êtes un éducateur qui connaît du succès, un directeur d'école et le père de trois joueurs de la LNH.

Je vais vous rappeler une petite histoire. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais il y a une dizaine d'années, je vous ai appe-

lé, parce qu'un entraîneur m'a appelé. L'entraîneur avait des problèmes. Il avait un jeune joueur noir qui était constamment harcelé. Le mot « n » était constamment utilisé. L'entraîneur m'a appelé et m'a demandé de lui parler. J'ai dit: « Vous savez, Karl serait mieux en mesure de parler à ce jeune homme. » C'est une question dont vous et moi avons parlé à maintes reprises.

Dans le cas du sport sécuritaire, le racisme a évidemment sa place dans cette conversation. Nous n'avons pas entendu beaucoup d'experts sur ce sujet, mais pourriez-vous nous parler de l'état actuel du hockey, en particulier en ce qui concerne le racisme, si vous voulez bien?

M. Karl Subban: Merci. Je suis heureux de vous revoir.

Pour ce qui est du racisme dans le sport, de toute évidence, lorsque nous avons commencé, nous n'avions pas l'air d'une famille typique de hockey. Il y avait tellement d'obstacles sur notre chemin. Évidemment, il y avait la couleur de notre peau. Lorsque nous avons commencé avec P.K., mon premier fils, tout le monde savait qui étaient les parents de P.K. parce que nous étions les seules personnes de couleur dans l'aréna. Les choses ont changé, vous savez. Lorsque mon dernier fils, Jordan Subban, a été recruté par la LHO, je crois qu'il y avait 17 enfants de couleur cette année-là. C'est bien.

Malheureusement, ce problème persiste toujours dans l'aréna. Évidemment, le coût est un problème et, évidemment, le racisme est un problème. La GTHL a créé un comité indépendant. J'étais l'un des membres de ce comité qui a formulé 44 recommandations sur la façon de rendre le sport plus accueillant et plus sécuritaire pour la diversité croissante des gens dans nos arénas.

Laissez-moi vous raconter ceci. Je suis arrivé au Canada en 1970. Je n'aimais pas ce nouvel environnement familial. Quand j'ai regardé par la fenêtre, je n'ai vu personne qui me ressemblait. Les gens ne parlaient pas comme moi parce que tous les enfants de ma rue parlaient français. Mais ces mêmes enfants m'ont invité à jouer au hockey avec eux.

Je pense que, d'une certaine façon, cet esprit manque dans nos arénas aujourd'hui. Je pense que nous prenons des mesures. Je pense que Hockey Canada est le chef de file et qu'il nous met sur la bonne voie. Je pense que les organisations de hockey partout au Canada prennent des mesures pour nous mettre sur la bonne voie.

Vous savez, je siége au conseil d'administration de la GTHL. Je participe aux audiences. Je sais que lorsque ces questions sont soulevées, nous avons des mesures en place non seulement pour éduquer, mais aussi pour continuer à communiquer à tout le monde que le hockey est pour tous.

Je pense que les choses s'améliorent, mais nous ne sommes pas encore rendus là où nous devrions être. Ce n'est pas seulement le racisme, mais aussi le coût.

M. Michael Coteau: Je vais intervenir pour un dernier point.

Si vous avez des renseignements sur les paris sportifs que vous voulez présenter officiellement au Comité — tout ce que vous jugez utile et que nous pouvons envisager d'inclure dans notre rapport final —, n'hésitez pas à le faire.

Merci beaucoup. Je suis heureux de vous voir, monsieur.

• (1205)

M. Karl Subban: Merci de m'avoir invité.

Notre comité prépare un mémoire plus long pour tout le monde.

Je vous remercie.

La présidente: Merci.

Veuillez faire parvenir toute information à la greffière. La greffière nous la transmettra.

Je donne maintenant la parole à M. Lemire pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci.

Madame Auch, j'aimerais entendre vos commentaires sur l'évolution, ces 10, 15 ou 20 dernières années, des structures de financement et de la volonté de faire plus de place au sport féminin, aux entraîneuses et aux dirigeantes, ainsi qu'aux athlètes féminines. Selon la situation actuelle, peut-on conclure à un succès relatif, ou sommes-nous plutôt devant un constat d'échec? Le financement vaut-il aux bons endroits?

[Traduction]

Mme Susan Auch: Je pense que le financement va aux bons endroits.

L'une des difficultés que j'ai rencontrées, c'est le refus de notre conseil d'administration de recommander des femmes ou des personnes noires, autochtones et de couleur, ce qui m'a beaucoup frustrée. En fait, dans le cadre d'un cours, j'ai parlé avec six membres de notre conseil d'administration environ un mois avant que je ne sois congédiée. L'homme — l'enseignant — m'a demandé pourquoi je pensais qu'il était difficile pour notre conseil, qui comptait sept hommes et une femme à l'époque, d'attirer des populations diversifiées. Je lui ai répondu que la diversité n'est pas aussi importante que les compétences pour eux.

Je ne comprends pas pourquoi nous devons choisir entre l'un et l'autre. Nous avons eu d'excellentes personnes noires, autochtones et de couleur et des femmes — des olympiennes — qui ont posé leur candidature. Le conseil d'administration de PVC a plutôt nommé un homme de la Colombie. Nous dépensons maintenant des milliers de dollars pour faire venir cet homme de la Colombie, plutôt qu'une ancienne olympienne de Calgary.

Les conseils d'administration doivent rendre des comptes. Il est difficile pour les PDG, qui sont leurs employés, de se battre contre eux s'ils ne veulent vraiment pas coopérer, compte tenu des exigences de financement avec lesquelles les PDG essaient de composer.

[Français]

M. Sébastien Lemire: De quelle façon doit-on donner des directives? Je pense à Sport Canada dans le contexte actuel et à la volonté de la ministre de réformer le financement dans les fédérations sportives. De quelle façon pourrait-on agir pour apporter de la diversité, tant au niveau du conseil d'administration que de la haute direction, pour qu'il n'y ait pas d'éléments de sexisme dans les décisions qui sont prises?

[Traduction]

Mme Susan Auch: Eh bien, je pense que les conseils d'administration doivent rendre des comptes concernant les bulletins de rendement que Sport Canada leur remet.

Sport Canada n'a demandé aucun compte à notre conseil d'administration. Il n'a tout simplement pas tenu compte du bulletin de rendement et n'a rien fait à ce sujet.

C'est une façon de procéder. Vous savez, je...

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Merci. Le temps est écoulé, monsieur Lemire.

Monsieur Julian, vous avez deux minutes et demie.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Monsieur Subban, je pense qu'un thème récurrent au cours de la dernière année sur lequel nous nous sommes penchés lorsque nous avons cherché à formuler des recommandations sur la sécurité dans le sport, c'est le pouvoir que l'argent a eu de perturber, dans un sens très réel, le système et de ne pas mettre en place tous les éléments nécessaires à la sécurité dans le sport. D'une certaine façon, l'argent a circulé librement sans aucune sorte de freins et de contrepoids.

Cela ne fait-il pas partie du message que vous nous transmettez, à notre comité et aux Canadiens, à savoir que nous avons vraiment besoin de mesures de protection? Le fait d'avoir des publicités sur le jeu, par exemple, aide à injecter plus d'argent dans le système sportif sans que, par ailleurs, il y ait une fondation pour la sécurité dans le sport.

M. Karl Subban: Oui. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Nous devons avoir plus de freins et de contrepoids pour surveiller, par exemple, le nombre de publicités. Nous savons ce que cela fait. J'ai lu quelque part que c'est comme si nous initions à petite dose les jeunes aux toxicomanes parce que nous n'avons pas suffisamment de restrictions en place.

● (1210)

M. Peter Julian: Oui, tout à fait.

Ma dernière question porte sur la sécurité dans le sport. Compte tenu de votre longue et distinguée carrière, y a-t-il d'autres recommandations que vous pouvez nous faire sur ce qui doit être mis en place pour assurer non seulement la sécurité des athlètes en tout temps, mais aussi pour assurer que le public — comme nous l'avons vu avec certaines des horribles allégations au sujet de Hockey Canada — est également protégé?

M. Karl Subban: Oui. Les raisons sont là.

Au Royaume-Uni, où la loi sur les paris a été élargie depuis 2005, les gens dénoncent la situation. D'après ce qu'ils disent, c'est une catastrophe de santé publique qui nous attend ici, au Canada. Si cela ne préoccupe pas les gens, je ne sais pas quelles sont leurs priorités.

Nous voulons limiter le volume. Nous ne voulons pas voir ces superstars et ces célébrités dans ces publicités qui en font la promotion, surtout auprès de nos jeunes.

La présidente: Merci, monsieur Subban. Je pense que le temps est écoulé.

Je tiens à vous remercier tous les deux, madame Auch et monsieur Subban, d'être venus témoigner aujourd'hui.

Nous allons interrompre la séance pour permettre au prochain groupe de témoins de prendre place. Merci beaucoup.

• (1210) _____ (Pause) _____

• (1215)

La présidente: Je vais commencer par régler rapidement quelques questions administratives pour tout le monde.

Nous accueillons Tara McNeil et Stephen Norris, qui représentent Bobsleigh Canada Skeleton. Nous entendrons ensuite Nathan Bombrys et Ashley Lewis, de Rugby Canada, et Debra Armstrong, chef de la direction générale de Patinage Canada.

Pour ceux d'entre vous qui assistent virtuellement à notre séance, il y a un petit globe au bas de votre écran. C'est pour l'interprétation. Vous pouvez appuyer sur ce globe pour obtenir la langue de votre choix.

Vous avez cinq minutes pour faire votre exposé, et ces cinq minutes sont réservées à l'organisation et non à chaque personne. Vous allez devoir partager votre temps de parole, sinon l'un ou l'une d'entre vous sera le seul intervenant. Nous aurons ensuite une période de questions.

Je vais commencer par Bobsleigh Canada Skeleton.

Qui va parler en votre nom?

Mme Tara McNeil (présidente, Bobsleigh Canada Skeleton): C'est moi.

La présidente: D'accord.

Madame McNeil, vous avez cinq minutes.

Mme Tara McNeil: Merci, madame la présidente, de nous avoir invités à comparaître devant le Comité permanent du patrimoine canadien pour discuter de l'histoire de Bobsleigh Canada Skeleton, ou BCS, et de la voie à suivre pour l'organisme.

Je m'appelle Tara McNeil et je suis la présidente actuelle du conseil d'administration de BCS. Je suis accompagnée aujourd'hui de Stephen Norris, un membre du conseil d'administration et leader respecté dans le domaine du sport.

J'ai accédé à la présidence il y a peu de temps, en novembre 2022, après avoir accepté l'investiture de nos membres athlètes qui m'ont permis de poser ma candidature après quelques années difficiles pour les deux sports de luge au Canada. J'ai accepté cette responsabilité à titre bénévole parce que je me soucie vraiment de la sécurité physique et psychologique de tous nos athlètes, entraîneurs, membres du personnel, représentants bénévoles et de tous ceux et celles qui sont associés de près ou de loin au sport.

Permettez-moi d'insister sur le fait qu'une question liée à la sécurité dans le sport est une question de trop. Avec le nouveau conseil d'administration, je dirige l'organisme en veillant à ce que tous les employés de BCS évoluent maintenant dans une culture de respect, d'équité et de bienveillance. C'est totalement non négociable.

Bobsleigh Canada Skeleton est un organisme sans but lucratif dont la mission est de créer, d'encourager et de soutenir des champions mondiaux et olympiques. Outre nos entraîneurs, nous avons une organisation allégée qui ne compte que deux employés à temps plein, un employé à temps partiel et deux experts-conseils. Notre équipe, petite mais puissante, est très fière de sa riche histoire au fil des ans aux Jeux olympiques d'hiver, qui remonte à 1964.

Une tradition d'excellence a été créée grâce à près de six décennies de performances gagnantes soutenues de nos athlètes qui ont

remporté des médailles. Ces femmes et ces hommes très en vue, qui représentent les Canadiens d'un océan à l'autre, font partie intégrante de leurs collectivités. Ce sont des modèles pour les jeunes, qui nous inspirent tous à nous améliorer à l'école, au travail, à la maison, dans la collectivité, où que nous soyons. Nous sommes convaincus que chaque athlète qui atteint ses objectifs personnels dans le cadre d'un cheminement sain et agréable est également un instrument de développement d'une population en meilleure santé et d'un Canada plus uni.

Oui, nous avons réussi sur la surface de jeu, mais comme pour toute mission, il y a de nombreux obstacles et de nombreuses difficultés à surmonter. Ce n'est un secret pour personne que notre organisation a connu sa part de défis au cours des dernières années, sans chef de la direction pour mener ses activités au jour le jour, et que nous sommes maintenant à la croisée des chemins. La confiance des partenaires a été brisée, et les relations ont été endommagées. Il est maintenant temps de façonner notre nouvelle vision pour l'avenir de notre organisation sportive.

Il y aura une nouvelle image de marque avec de nouvelles valeurs, mais pour l'instant, nous nous concentrons sur le rétablissement des éléments de base, c'est-à-dire la stabilité opérationnelle, la mise en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance, s'assurer que BCS respecte le Code de gouvernance du sport canadien, et créer une culture de soutien qui assure le bien-être de tous les participants, y compris les athlètes, les entraîneurs, le personnel, les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les officiels.

Tout en travaillant avec nos partenaires nationaux du sport, y compris Sport Canada, notre priorité absolue à BCS a été de travailler ensemble pour rétablir la confiance et des relations saines au sein et à l'extérieur de notre organisation, tout en établissant en même temps une base solide pour la création d'un avenir plus prometteur et plus durable, tant sur la piste qu'à l'extérieur de celle-ci. Le nouveau conseil d'administration est déterminé à poursuivre dans cette voie, et nous ferons les choses correctement.

En plus de fournir les ressources essentielles dont nos athlètes et nos entraîneurs ont besoin pour s'entraîner et compétitionner en toute sécurité sur la surface de jeu, nous sommes tout aussi déterminés à faire en sorte que notre personnel dévoué dispose du soutien opérationnel et du leadership dont il a besoin au quotidien pour atteindre nos objectifs opérationnels et de performance à terme dans un environnement agréable, accueillant, positif et inclusif.

La voie à suivre pour rétablir la confiance, la responsabilisation et les relations a été décrite vendredi lors d'une réunion entre nos partenaires de Sport Canada et le conseil d'administration, suivie d'une rencontre subséquente avec nos athlètes. À la fin de cette réunion, j'ai reçu un mandat clair de Sport Canada qui décrit ce que nous devons faire pour atteindre notre objectif collectif. Sport Canada a mis en place, à juste titre, des conditions précises pour assurer une surveillance adéquate du financement public. Nous avons du travail à faire pour mettre de l'ordre dans nos opérations et notre gouvernance.

Notre priorité immédiate est de rétablir la confiance de nos partenaires, d'assurer l'engagement du conseil d'administration à l'égard de la stabilité opérationnelle et du bien-être des participants dans l'ensemble de nos sports, et de recruter immédiatement une ou un chef de la direction. Ce travail est déjà amorcé, et nous visons à terminer cette recherche très rapidement.

Les bonnes pratiques de gouvernance et la conformité de BCS au Code de gouvernance du sport canadien sont tout aussi importantes. Lorsque nos activités et notre conseil d'administration seront pleinement en place, nous nous efforcerons d'adopter tous les principes de gouvernance du Code de gouvernance du sport canadien d'ici 2025, comme l'a demandé Sport Canada. Cela nécessitera également un examen plus approfondi de tous nos règlements administratifs.

En terminant, Bobsleigh Canada Skeleton sait que le bien-être physique et psychologique des participants est une condition préalable à l'atteinte de leurs objectifs. Nous savons que nos athlètes veulent atteindre leurs buts associés au sport de haut niveau sur la scène internationale. Pour certains, cela signifie monter sur le podium. Pour d'autres, la victoire est tout aussi importante. Le soutien d'un espace de haut niveau et accueillant est l'élément le plus important.

• (1220)

La santé et le bien-être de tous les membres de la communauté tout au long du parcours dans les sports de haut niveau sont les plus importants.

Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche, mais je peux vous assurer que des changements sont en marche. La création d'un milieu plus sain, plus sûr et plus inclusif pour tous est, et sera toujours, notre priorité absolue. Nous devons toujours donner la priorité aux gens et les traiter avec respect, équité et bienveillance. Il ne s'agit pas d'un choix, et nous ne nous contenterons jamais d'en faire juste assez.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, madame McNeil.

Je passe maintenant à Rugby Canada.

Monsieur Bombrys, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Nathan Bombrys (chef de la direction, Rugby Canada): Bonjour, madame la présidente et membres du Comité.

Merci beaucoup de m'avoir invité aujourd'hui.

[Traduction]

Au nom de Rugby Canada, je tiens à remercier le Comité de son travail continu visant à rendre le sport au Canada meilleur et plus sécuritaire pour tous.

La mission de Rugby Canada est d'offrir des expériences de rugby à vie aux clubs et collectivités de partout au pays qui inspireront la participation de gens de tous les âges, de toutes les capacités, de tous les sexes et de toutes les origines ethniques afin qu'ils puissent être en santé et actifs et contribuer à leurs collectivités, que ce soit en jouant au rugby, en étant entraîneurs, en arbitrant, en faisant du bénévolat ou en offrant du soutien.

Au rugby, nous sommes fiers d'être un sport pour les gens de toutes les tailles et de toutes les formes physiques, ainsi qu'un sport avec de fortes valeurs d'intégrité, de passion, de solidarité, de discipline et de respect. Plus de 38 000 personnes sont inscrites à notre sport au Canada. Nous sommes également responsables de la formation de nos équipes nationales féminines et masculines au rugby traditionnel à 15 et au rugby à 7 que vous voyez aux Jeux olympiques.

Nous souhaitons que tous les joueurs de rugby vivent des expériences saines, agréables et enrichissantes dans notre sport. Nous croyons que pour que nos joueurs et nos équipes d'élite représentent le Canada au meilleur de leurs capacités, nous devons leur offrir un environnement sécuritaire et positif pour qu'ils puissent se préparer, s'entraîner et participer à des compétitions. Nous sommes déterminés à mettre la sécurité et le bien-être de nos joueurs et de nos participants au cœur de nos activités quotidiennes. Nous nous employons à créer une culture d'amélioration continue, où nous écoutons et éduquons, et où nous sommes attentionnés autant que nous performons.

Par le passé, notre organisation a connu des comportements qui ne cadraient pas avec nos valeurs. Ces expériences nous ont amenés à nous engager dans un parcours de changement important, conçu pour transformer Rugby Canada en un organisme national de sport mieux régi, plus transparent, mieux doté en ressources et plus efficace. Certaines de ces mesures comprennent une refonte de notre structure de gouvernance et la transition vers un conseil axé sur les compétences, dirigé par notre présidente, Sally Dennis, qui est la première femme à être présidente de Rugby Canada. Notre conseil d'administration compte deux administrateurs athlètes — un homme et une femme — élus par l'Association canadienne des joueurs de rugby, ou ACJR.

Au terme des Jeux olympiques de Tokyo en 2021, le conseil d'administration de Rugby Canada a commandé un examen indépendant de haut niveau en réponse aux défis sur le terrain et hors terrain auxquels l'organisation fait face. Les conclusions de cet examen ont été publiées en mars 2022 et comprenaient 12 recommandations visant à améliorer la culture, la structure et la stratégie de Rugby Canada. En juillet 2022, Rugby Canada a apporté un changement de direction et m'a demandé de me joindre à l'organisation à titre de chef de la direction.

La bonne gouvernance et la responsabilité financière sont à la base du sport de haut niveau. Nous avons investi dans notre capacité organisationnelle d'organe directeur en créant de nouveaux rôles et en comblant les lacunes de notre organisation, y compris un directeur principal des finances et des services aux entreprises, un gestionnaire des ressources humaines et un directeur de haut niveau pour diriger les performances de toutes les équipes nationales de Rugby Canada.

Notre directrice de la gouvernance et des règlements, Ashley Lewis, qui s'est jointe à nous en janvier, est ici aujourd'hui pour appuyer Rugby Canada et le Comité dans le cadre de votre examen. Elle a fait un travail remarquable pour aider notre organisation à comprendre comment nous pouvons mieux gérer notre sport. Sous la direction d'Ashley, nous avons mis à jour nos politiques et nos procédures à l'échelle de l'organisation, y compris l'intégration de notre statut de signataire du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport, ou BCIS. Nous avons adopté une politique de réconciliation, d'équité, d'accessibilité, de diversité et d'inclusion, élaborée par notre comité indépendant sur l'éthique et l'intégrité, et signé un protocole d'entente avec l'Association canadienne des joueurs de rugby. Nous sommes actuellement en pourparlers avec l'ACJR au sujet d'une nouvelle convention collective pour nos joueurs.

Nous nous entretenons régulièrement avec nos joueurs et nos dirigeants au sein de notre organisation. J'ai personnellement passé du temps avec toutes nos équipes nationales et j'ai collaboré avec nos équipes féminines et masculines collectivement. Nous rédigeons actuellement un nouveau plan stratégique pour Rugby Canada afin d'établir l'orientation de notre organisation au cours des prochaines années, alors que nous nous dirigeons vers la Coupe du monde de rugby en Amérique du Nord en 2031 et en 2033.

Je pense que nous avons fait de réels progrès, mais nous savons que ces mesures ne sont qu'un début. Nous devons maintenant trouver les ressources nécessaires pour en faire davantage pour soutenir nos équipes, nos joueurs et notre communauté.

Après tout ce travail important et, sans aucun doute, difficile que votre comité a fait, je crois que, par respect pour vous et pour nos joueurs, je devrais terminer en parlant de certains des bienfaits que le sport et le rugby apportent aux collectivités partout au Canada. La pandémie a été longue et dure, mais le rugby est de retour. Les Canadiens se rassemblent pour jouer au rugby, être en santé, faire de l'exercice, tisser des liens avec leurs amis et leurs coéquipiers, participer à des compétitions, puis se serrer la main et partager la camaraderie après la partie. C'est le rugby.

Vos équipes nationales canadiennes regorgent de jeunes gens exceptionnels. Ils comptent parmi les jeunes hommes et femmes les plus impressionnants avec lesquels j'ai été associé. Vous devriez être fiers d'eux. En particulier, votre équipe nationale féminine est l'une des meilleures au monde. J'ai eu la chance de passer du temps avec elles à la Coupe du monde de rugby l'automne dernier, en Nouvelle-Zélande. Ces jeunes femmes sont non seulement des joueuses de rugby exceptionnelles, mais aussi des jeunes et des Canadiennes exceptionnelles.

Nous sommes l'hôte d'un important tournoi international féminin ici, à Ottawa, en juillet. J'invite tous les membres du Comité à y assister et à passer du temps avec ces femmes. Je vous assure qu'elles vous inspireront comme elles m'inspirent. Elles vous rendront fiers d'être Canadiens.

• (1225)

Elles méritent respectueusement notre appui.

Merci de poursuivre votre travail pour améliorer le sport au Canada. Il nous reste encore beaucoup à faire.

[Français]

Merci beaucoup de votre attention.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Bombrys.

Je vais m'adresser à Patinage Canada.

Madame Armstrong, vous avez cinq minutes.

Mme Debra Armstrong (cheffe de la direction générale, Patinage Canada): Merci, madame la présidente, de m'avoir invitée à comparaître devant le Comité permanent du patrimoine canadien.

Je m'appelle Debra Armstrong et je suis la cheffe de la direction générale de Patinage Canada. C'est un rôle que j'occupe depuis novembre 2016.

Patinage Canada est un organisme national de sport sans but lucratif qui vise à enseigner le patinage aux Canadiens. Nos programmes sont offerts par l'entremise de 1 200 clubs de patinage,

des écoles et des milliers d'entraîneurs partout au pays. L'an dernier, nous avons aidé 200 000 personnes inscrites à chauffer leurs patins dans le cadre de nos programmes. Si un athlète souhaite perfectionner ses compétences, il peut s'inscrire à notre parcours de patinage artistique à titre d'athlète récréatif ou de compétition.

Nous sommes fiers de la communauté de patineurs que nous avons créée. Nous nous efforçons toujours de créer un environnement sécuritaire et inclusif. Toute violation ou inconduite est inacceptable dans notre sport.

Je suis la mère de trois filles, qui ont toutes fait du sport, et maintenant la grand-mère de trois enfants et je peux dire que la question de la violence dans le sport ne fait pas seulement partie de ma vie professionnelle, mais qu'elle revêt une grande importance dans ma vie personnelle. Mon expérience personnelle avec mes enfants m'a appris que le sport bien pratiqué a une incidence positive et aide les enfants à développer leur confiance en eux lorsqu'ils deviennent de jeunes adultes. Malheureusement, nous savons que les résultats ne sont pas les mêmes pour tout le monde et que, pour bon nombre d'entre eux, leur expérience dans le domaine du sport a été extrêmement dommageable pour leur bien-être.

Ce qui est particulier dans le sport, c'est qu'il a le pouvoir d'inspirer, du niveau local au niveau mondial. De la cour arrière aux Jeux olympiques, le sport touche bon nombre d'entre nous à différents niveaux. Je veux vraiment que tout le monde puisse profiter du sport dans un environnement sécuritaire et profiter des expériences positives et des leçons de vie que le sport peut offrir.

Patinage Canada sait que la sécurité dans le sport est essentielle à tout ce que nous faisons. Nous reconnaissons que, par le passé, nos politiques et nos processus n'étaient pas aussi solides qu'il le fallait pour lutter contre l'intimidation, le harcèlement, les abus et la discrimination. Nous avons fait des progrès dans ce domaine.

En 2019, nous avons lancé un programme national restructuré de sport sécuritaire. Cette mise à jour comprenait également l'adoption du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport dans toutes nos politiques et procédures.

Depuis 2020, toutes les questions liées à l'inconduite à Patinage Canada sont gérées par Patinage en sécurité, un système de signalement d'inconduite exploité par IntegrityCounts, un fournisseur de services tiers. Les plaintes reçues par l'entremise de Patinage en sécurité sont remises à un gestionnaire de cas externe indépendant afin d'assurer un processus distinct d'examen, d'enquête et de décision. Tous nos inscrits, leurs parents, leurs tuteurs et nos membres de partout au pays ont accès à ce mécanisme.

En 2022, Patinage Canada a signé une entente avec Sport Sans Abus. Sport Sans Abus traitera toutes les plaintes d'inconduite des personnes qui font partie de notre équipe nationale et de nos programmes de prochaine génération. Cela comprend les athlètes, les entraîneurs, les chefs d'équipe, le personnel et les membres de l'équipe de soutien intégrée. Sport Sans Abus sera également le système de signalement du conseil d'administration de Patinage Canada et des officiels internationaux.

Il faut du courage pour que les victimes d'abus puissent partager et signaler leurs expériences. Nous félicitons tous ceux et celles qui ont témoigné au cours de vos audiences. Nous voulons également reconnaître qu'il n'est pas facile pour certaines personnes dans notre sport de se manifester. Nous confirmons notre engagement à rendre le sport plus sécuritaire afin de pouvoir rebâtir ces relations. La confiance doit être gagnée, et c'est ce que nous espérons réussir.

Le sport, comme de nombreuses institutions, a des problèmes systémiques. Patinage Canada est à l'écoute des commentaires des personnes touchées négativement et continuera d'améliorer ses cadres d'éducation, de formation, de politiques et de procédures alors que nous nous employons à éliminer ces obstacles dans le sport. Nous appuierons et intégrerons également les leçons apprises tout au long du cheminement vers l'amélioration, y compris les conclusions de vos audiences.

Nous avons encore beaucoup de travail à faire et nous sommes prêts à déployer tous les efforts nécessaires. Nous assumerons nos responsabilités et nous serons vulnérables alors que nous rendons le patinage plus inclusif et plus sécuritaire pour tous. Comme communauté, nous devons offrir un environnement où chacun est respecté, valorisé et soutenu pour atteindre son plein potentiel afin que, dans notre cas, tous puissent vraiment vivre la joie du patinage.

Merci, madame la présidente.

● (1230)

La présidente: Merci, madame Armstrong.

Maintenant, nous allons tous devoir aller voter. Je crois que la sonnerie qui indique la tenue d'un vote dans 30 minutes retentira bientôt. Nous n'aurons peut-être le temps que pour une seule série de questions.

Je vais commencer par les questions, pour une durée de six minutes. Nous allons commencer par Mme Thomas, qui est la première conservatrice à prendre la parole.

Vous avez six minutes, s'il vous plaît.

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à Bobsleigh Canada Skeleton et à Mme McNeil.

Nous avons appris que plus de 80 athlètes avaient demandé la démission de l'ancienne présidente, Sarah Storey. Je crois comprendre que bon nombre des personnes qui ont écrit cette lettre vous ont encouragée à venir offrir du leadership à l'organisation.

Je comprends que vous vouliez réformer la culture. Certaines des allégations formulées par ces quelque 80 athlètes visaient Chris Le Bihan, qui est actuellement le directeur de haut niveau. Il occupe ce poste depuis un certain temps. Il est toujours là. Je suis donc curieuse. Si vous cherchez à transformer la culture de l'organisation — vous avez maintenant signé un accord avec Sport Sans Abus et BCIS —, ne vous inquiétez-vous pas que cette personne soit toujours au sein de l'organisation avec toutes ces allégations contre lui?

Mme Tara McNeil: Je vous remercie de vos questions.

Je peux dire sans réserve qu'il s'agit d'une question incroyablement complexe.

Je vais commencer par dire, tout d'abord, que lorsque je suis arrivée, j'ai dit tout de suite que j'allais accorder le bénéfice du doute à tout le monde, même si je connaissais l'existence de ces allégations. La personne dont vous parlez s'est dite très préoccupée par le fait qu'elle avait été victime d'abus et qu'elle avait été traitée injustement. C'était ma première semaine au travail lorsque j'ai découvert cela. Honnêtement, nous sommes vraiment entrés dans une crise organisationnelle pour savoir ce qui se passait et ce qui s'en venait.

J'ai eu d'innombrables rencontres avec nos partenaires et nos conseillers juridiques à ce sujet pour déterminer ce qu'il fallait faire pour mieux soutenir le personnel, parce qu'ils ont dit avoir vécu une expérience très éprouvante aux mains des athlètes. Imaginez ma surprise et mon inquiétude face à tout cela. Cela dit, nous avons demandé l'avis d'un avocat-conseil sur la façon de gérer toutes les circonstances. Nous étions en contact quotidien avec nos partenaires sportifs pour savoir comment gérer cela. Nous avons nommé un chef de la direction intérimaire le plus rapidement possible, afin de pouvoir faire un examen approfondi des problèmes de dotation en personnel. En même temps, pour être franche, nos actifs ont été gelés. Nos finances ont été gelées. Nous n'avions même pas la possibilité de comprendre comment mettre le personnel en congé.

Nous avons connu une période très difficile, mais nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un nouveau plan de dotation en personnel. En grande partie, c'est entre les mains de... Il y a des changements en ce moment du côté de nos partenaires sportifs. Nous avons...

● (1235)

Mme Rachael Thomas: Merci. Je suis désolée. Pour gagner du temps, je vais continuer.

Je suppose que ma question est la suivante: maintenant que vous avez signé un accord avec BCIS, où est la reddition de comptes? Est-ce que Sport Canada a communiqué avec vous à cet égard? Vous avez plus de 80 athlètes qui ont signé une lettre ou qui ont exprimé des préoccupations. Sport Canada a-t-il communiqué avec vous? Y a-t-il eu reddition de comptes de sa part?

Mme Tara McNeil: Plus précisément, nous en avons discuté presque toutes les semaines. Nous...

Mme Rachael Thomas: Est-ce que c'est avec Sport Canada?

Mme Tara McNeil: Oui, c'est avec les membres de Sport Canada et à nous le podium.

L'affaire Kaillie Humphries était en instance de règlement. Cette enquête touchait les parties concernées. Cela nous a empêchés de prendre des décisions facilement, sans conséquences juridiques. Nous attendons la décision dans cette affaire précise qui, d'après ce que je comprends...

Mme Rachael Thomas: Merci.

Je comprends que vous ayez parlé de Mme Humphries, parce qu'elle était évidemment la meilleure bobeuse du Canada et qu'elle a choisi d'aller aux États-Unis d'Amérique à cause des mauvais traitements qu'elle a subis. Ces allégations n'ont pas été prises au sérieux, alors elle est allée au sud de la frontière, et je pense que c'est une honte pour le Canada.

Maintenant que vous êtes signataire avec BCIS et Sport Sans Abus, quels changements envisagez-vous pour ce qui est du mécanisme de reddition de comptes avec Sport Canada?

Mme Tara McNeil: Nous avons mis en place une voie de communication immédiate pour les athlètes, grâce à laquelle les athlètes ont un contact direct avec tous les membres de nos partenaires sportifs, notre communauté. Nous les rencontrons régulièrement afin de déterminer ce dont ils ont besoin pour assurer leur sécurité. En fait, cela a commencé la semaine de mon arrivée: rencontrer les athlètes, parler d'eux et déterminer ce que nous pouvons faire.

Entretemps, compte tenu de la complexité de la situation, nous avons pris des mesures pour les aider dans le cadre de l'entraînement quotidien afin de nous assurer que nous sommes séparés des personnes clés qui étaient concernées et touchées jusqu'à ce que nous puissions avoir des précisions, sur le plan juridique, au sujet des allégations d'abus dans l'affaire Humphries.

Je suis honnête avec vous. Nous avons les mains liées. Il doit y avoir une plainte officielle et une enquête par une tierce partie doit être faite par M. Le Bihan. Nous nous sommes donc retrouvés dans une situation plutôt difficile. J'ai parlé personnellement à la ministre de cette situation et de ce que nous pouvons faire.

Je ne mâcherai pas mes mots. Nous éprouvons des difficultés, mais nous faisons actuellement appel à un directeur administratif et à un conseiller juridique pour nous aider à faciliter la transition.

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): J'invoque le Règlement, madame la présidente.

Je m'excuse auprès de Mme Thomas de vous avoir interrompue, mais la sonnerie se fait entendre, alors j'espère que nous avons le consentement unanime pour terminer cette série de questions.

La présidente: Je ne vois personne qui soit en désaccord. Merci beaucoup, monsieur Bittle.

Nous passons maintenant aux libéraux et à Anthony Housefather.

Monsieur Housefather, vous avez six minutes.

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente. Je vous en suis très reconnaissant.

Madame McNeil, ma première question s'adresse aussi à vous, alors si vous voulez bien revenir... Je tiens à remercier mon amie Mme Thomas d'avoir posé les questions que j'allais poser.

Je pense que vous êtes un peu une héroïne d'avoir accepté d'assumer la présidence de Bobsleigh Canada Skeleton dans cette situation.

Avez-vous des ententes de confidentialité en place avec des athlètes qui les empêchent de parler publiquement?

Mme Tara McNeil: Non, pas à ma connaissance.

● (1240)

M. Anthony Housefather: Parfait.

J'aimerais poser la même question à Patinage Canada et à Rugby Canada.

Mme Debra Armstrong: Pas que je sache.

M. Nathan Bombrys: Pas à ma connaissance, non.

M. Anthony Housefather: Bien sûr, bon nombre de problèmes ont été causés par des abus commis par des entraîneurs, des allégations concernant des entraîneurs.

Dans le cadre de notre enquête sur Soccer Canada, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de politique cohérente selon laquelle, une fois que l'organisme national a appris qu'un entraîneur commet-

tait des infractions qui ont mené à sa suspension ou à son congédiement, n'importe qui au pays apprenait que cet entraîneur ne devrait pas être embauché, ce qui a donné lieu à l'arrivée d'entraîneurs dans d'autres provinces.

Madame McNeil, pourriez-vous nous parler de la politique que vous avez maintenant en ce qui concerne les entraîneurs, de sorte que — il s'agit d'un sport plus petit; il y a moins d'entraîneurs dans le sport — tout le monde saurait qu'il ne faudrait pas embaucher un entraîneur?

Mme Tara McNeil: Nous sommes en train de réécrire toutes ces politiques. Nous en avons soumis quelques-unes à BCIS puisque nous sommes un organisme signataire.

À l'heure actuelle, nous mettons en œuvre immédiatement, à la fin de juin, notre plan d'urgence en matière de santé mentale par l'entremise de Plan de match, dans le cadre duquel nous recevons du counselling organisationnel pour comprendre la gestion des traumatismes organisationnels et leur incidence sur les perceptions et la santé mentale des gens, la façon dont ils se traitent les uns les autres, la façon dont ils se traitent eux-mêmes et la façon dont ils se laissent traiter.

Nous avons également recruté un groupe de psychologie de la performance en santé mentale qui travaillera individuellement avec les entraîneurs et les athlètes pour discuter des interactions appropriées. Ces gens ont créé pour nous un guide qui se lit comme un manuel de premiers soins ou de réanimation cardiopulmonaire: « Si on vous dit ceci, voici ce que vous faites; voici où vous allez. » Nous allons avoir une formation approfondie, comme un cours, si vous voulez...

M. Anthony Housefather: Je comprends que l'éducation est vraiment importante, mais ma question est très précise. Si vous découvrez qu'un entraîneur dans un endroit quelconque a été suspendu ou licencié, existe-t-il une liste nationale accessible à toutes les personnes pratiquant votre sport pour qu'elles évitent de l'engager?

Mme Tara McNeil: Nous n'avons pas encore de politique précise à ce sujet, mais nous y travaillons.

M. Anthony Housefather: Madame Armstrong, votre sport est évidemment beaucoup plus évolué à cet égard. Il est beaucoup mieux financé et fait l'objet de politiques plus concrètes. Vous avez une situation unique où les athlètes embauchent leurs propres entraîneurs, et où les entraîneurs n'encadrent pas nécessairement des équipes entières, mais deux, trois ou quatre athlètes qu'ils poussent davantage.

Pouvez-vous nous parler de ce que vous avez fait pour protéger les athlètes si vous estimez qu'un entraîneur a commis une inconduite?

Mme Debra Armstrong: Merci beaucoup de la question.

Nous avons un registre public des entraîneurs sanctionnés ou expulsés de façon permanente. Nous avons aussi l'outil « entraîneur professionnel inscrit et en règle », que tous nos clubs à travers le pays peuvent utiliser. Si un entraîneur est sanctionné — c'est-à-dire qu'il est expulsé temporairement ou définitivement — nous en avisons immédiatement l'organisme de sport provincial et territorial et tous les clubs de la province ou du territoire concerné. Comme je l'ai dit, tout le monde dans notre système a accès à notre registre public.

M. Anthony Housefather: Je vous en suis très reconnaissant, parce que c'est assez unique.

Madame Armstrong, j'ai également noté dans les procès-verbaux de votre conseil d'administration que vous avez des discussions au niveau du conseil national sur les demandes de réintégration. Celles-ci ne sont pas simplement enterrées par un membre du personnel. Vous en discutez au conseil.

Mme Debra Armstrong: Oui, c'est exact.

Notre position est que nos membres sont très importants pour nous. Si nous décidons d'expulser quelqu'un et de le réintégrer, il est important que le conseil d'administration de Patinage Canada se prononce sur cette décision.

M. Anthony Housefather: Je suis d'accord. C'est un bon modèle de gouvernance, que j'ai pu apprécier à la lecture des procès-verbaux de votre conseil d'administration. Vos procès-verbaux sont très détaillés et très impressionnants quant à la façon dont vous gérez cela, par rapport aux autres organisations sportives du pays dont j'ai eu connaissance jusqu'à présent.

Pour ce qui est de Rugby Canada, vous avez récemment eu un problème avec un entraîneur. Pourriez-vous nous dire si un registre public existe ou non?

M. Nathan Bombrys: Nous avons une liste de sanctions sur notre site Web qui montre... Nous avons une liste sur le site Web de Rugby Canada.

M. Anthony Housefather: C'est fantastique.

J'espère que Bobsleigh Canada Skeleton en prendra note et adoptera la même mesure.

Madame la présidente, je crois que mon temps est probablement écoulé. Est-ce exact?

La présidente: Il vous reste une minute, M. Housefather. C'est un tour de six minutes.

M. Anthony Housefather: Oh, merci, madame la présidente.

J'ai une dernière question pour Patinage Canada.

Une question qui a été soulevée — qui nous éloigne un peu de celle de la sécurité dans le sport — concerne la façon dont sont choisis les membres des équipes nationales, et la subjectivité des choix comme avec le renversement des décisions relatives au classement des premiers et des deuxièmes aux Jeux olympiques. Je me demande si Patinage Canada a quelque chose à dire sur la création d'un processus plus objectif et donc moins subjectif, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant.

● (1245)

Mme Debra Armstrong: Nous avons affiché en toute transparence les critères de sélection pour tous les championnats nationaux et internationaux, que nous mettons à la disposition de tous nos athlètes. Vous avez raison de dire qu'une série d'événements différents entrent en ligne de compte.

La bonne nouvelle au sujet du patinage artistique, c'est que les compétitions sont déterminées par les résultats obtenus. Nous avons donc des critères objectifs qui entrent en ligne de compte. Nous mettons les critères à la disposition de tous nos athlètes pour qu'ils sachent comment les décisions sont prises.

M. Anthony Housefather: Merci beaucoup.

La présidente: Merci, madame Armstrong.

Je vais demander à la greffière combien de temps il nous reste, car je voulais donner la parole, pour 12 minutes, à M. Julian et à M. Lemire.

Mme Marilyn Gladu: Madame la présidente, il reste 20 minutes avant le vote. Si nous prenons 12 minutes, il nous en restera huit. Je pense que les gens sont prêts à attendre.

La présidente: D'accord, c'est parfait. Merci.

Nous allons passer à M. Lemire.

Monsieur Lemire, vous avez six minutes.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Madame Armstrong, j'aimerais en savoir davantage sur ce que vous avez fait pour questionner les athlètes. Selon ce qu'on comprend, le 27 avril 2023, vous avez reçu une plainte d'athlètes de patinage artistique ciblant les entraîneurs de l'ancien BC Centre of Excellence, un club dorénavant connu sous le nom de Champs International Skating Centre. Au sein de votre organisation, avez-vous discuté avec le conseil d'administration des problèmes qu'il semble y avoir concernant ces entraîneurs?

[Traduction]

Mme Debra Armstrong: Vous faisiez référence à la lettre que nous avons reçue de Figure Skating for Change Canada le 27 avril. Cette question a été portée à l'attention du conseil d'administration de Patinage Canada. Nous avons immédiatement répondu à la lettre ouverte. Il s'agit d'une lettre ouverte anonyme. Elle ne nomme aucun athlète en particulier.

Nous sommes très inquiets quand de telles allégations sont portées à notre attention. Nous avons immédiatement fourni des liens vers Patinage en sécurité et Sport Sans Abus. Nous avons ensuite envoyé l'information que nous avons reçue dans cette lettre ouverte du 27 avril directement à Patinage en sécurité, notre enquêteur. Nous ignorons ce qui s'est passé depuis que nous leur avons envoyé.

Nous entretenons un dialogue continu avec Figure Skating for Change. Nous espérons pouvoir collaborer avec cet organisme pour veiller à ce que toutes ces allégations — dont nous n'avons pas connaissance auparavant — fassent l'objet d'une enquête approfondie.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci de votre réponse.

La plainte a-t-elle changé quelque chose dans le quotidien des athlètes et de l'organisation ainsi que dans vos rapports avec eux? Par exemple, en janvier, les médias sociaux ont été inondés de sympathie pour un jeune athlète, Aleksa Rakic. Avez-vous aussi enquêté sur cet incident en particulier?

[Traduction]

Mme Debra Armstrong: Madame la présidente, puis-je demander une précision? Je n'ai pas compris la première partie de la traduction. Puis-je demander qu'on la répète, s'il vous plaît?

La présidente: Oui.

Pouvez-vous répéter, monsieur Lemire?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Madame Armstrong, depuis que vous avez reçu cette lettre, avez-vous changé quelque chose dans le quotidien et dans vos rapports avec les athlètes?

[Traduction]

Mme Debra Armstrong: Merci, excusez-moi.

Nous n'avons pas connaissance des athlètes concernés par les allégations formulées dans la lettre ouverte, et nous n'avons donc pas modifié notre approche à l'égard des athlètes depuis.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Cependant, y a-t-il eu des changements de comportement entre l'organisation et les athlètes?

[Traduction]

Mme Debra Armstrong: Non, il n'y a pas eu de changement depuis. Nous croyons avoir une relation très solide avec tous nos athlètes. Nos politiques et procédures sont transparentes. Elles sont clairement affichées, et nous sommes à la disposition de nos athlètes lorsqu'ils ont besoin d'éclaircissements.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Les athlètes ont déclaré que les dirigeants de Patinage Canada n'avaient pas géré de manière adéquate certaines plaintes déposées dans le passé. Reconnaissez-vous une part de responsabilité dans ce qui arrive à Patinage Canada?

• (1250)

[Traduction]

Mme Debra Armstrong: Comme je l'ai dit plus tôt, nous reconnaissons certainement que nos procédures et processus n'étaient pas aussi solides qu'ils auraient dû l'être avant que nous n'apportions des changements à notre programme national pour la sécurité dans le sport en 2019. Dans la mesure où il y a des plaintes liées à une époque antérieure au système actuel, nous reconnaissons qu'il y a déjà eu des lacunes. Nous encourageons tous ceux qui ont été victimes d'inconduite à se prévaloir des politiques et procédures actuelles. Elles s'appliquent également rétroactivement. Nous prendrons toutes les mesures possibles pour corriger les problèmes qui sont portés à notre attention aujourd'hui.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci.

Monsieur Bombrys, j'aimerais entendre vos commentaires au sujet de certaines plaintes. En 2020, à quelques semaines des Jeux olympiques de Tokyo, pas moins de 37 joueuses actuelles et anciennes dévoilaient publiquement sur les réseaux sociaux avoir déposé une plainte à Rugby Canada pour dénoncer des épisodes de violence psychologique, de harcèlement et d'intimidation, qui ont trop longtemps sévi dans l'environnement centralisé de l'organisme.

L'enquête interne ayant suivi étant demeurée confidentielle, pourquoi ne pas avoir révélé les recommandations qui en ont découlé? Qu'est-ce qui vous a motivé à garder cette information secrète, sachant que, ultimement, cela ne ferait pas partie de la solution?

[Traduction]

M. Nathan Bombrys: Je ne faisais pas partie de l'organisation à l'époque. Je crois savoir qu'il y a eu un processus indépendant et que des conclusions ont été tirées, et nous avons pris des mesures pour apporter des changements à ce moment-là. Cela a été rendu public à ce moment-là. C'est ce que je peux dire à ce sujet.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Savez-vous si des accords de confidentialité ont été conclus relativement à l'enquête interne et à la plainte des athlètes de rugby? À cette époque, aurait-on cherché à imposer le silence aux victimes?

[Traduction]

M. Nathan Bombrys: Pas à ma connaissance, non.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Parfait, et merci. Je vais m'arrêter ici pour m'assurer que M. Julian puisse exercer son droit de parole et que nous puissions aller voter.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Peter Julian, vous avez six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

M. Peter Julian: Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à nos témoins d'être venus. Les trois organisations ont fait l'objet de graves allégations, alors votre témoignage est vraiment important pour nous aider à aller de l'avant quant aux recommandations que nous proposerons dans notre rapport.

Madame McNeil, j'aimerais commencer par vous.

Vous avez dit plus tôt que Sport Canada avait imposé des conditions au financement de BCS. Pouvez-vous nous parler de ces conditions?

Mme Tara McNeil: Nous ne les avons pas encore reçues par écrit, et nous espérons les recevoir sous peu.

Je peux vous dire — et cela a été communiqué à nos athlètes et à notre personnel — que notre financement a été sujet à certaines conditions, comme la nomination d'un directeur général, la modification de notre gouvernance, l'ajout de membres au conseil d'administration — il nous y manque des membres clés et nous sommes à la recherche d'un trésorier et d'un autre membre du conseil — et la garantie que nos règlements administratifs soient rédigés et qu'il y ait une formation pour les membres du conseil, ce que nous entreprenons tous en ce moment. Nous sommes déjà en train de réécrire nos règlements. Ce sont là quelques-uns des exemples qu'on nous a donnés.

Une partie de notre financement sera considérablement amputée. Nous serons en période de probation pendant un an, et nous voulons nous assurer que notre organisation est stable sur le plan opérationnel, que notre gouvernance est renforcée quant aux règlements administratifs et que nous avons un conseil d'administration instruit et fonctionnel, ce à quoi nous travaillons déjà fort.

On nous fera part de ces lignes directrices précises. Les gestionnaires de Sport Canada viennent de nous en parler personnellement. Le Dr Norris et moi les avons rencontrés en personne pour savoir ce qu'ils prévoyaient de faire. Nous avons rencontré notre conseil d'administration vendredi dernier, il y a quelques jours à peine, ainsi que le groupe des athlètes, pour les informer que des changements se profilent à l'horizon.

L'un des changements dont je vais vous parler, c'est que notre statut de sport de base pour le bobsleigh a été temporairement suspendu, et nous devons travailler fort pour le récupérer, ainsi que le soutien à certains de nos athlètes en développement. Cela se comprend. En fait, nous avons demandé une meilleure reddition de comptes. C'est l'une des choses que j'ai faites immédiatement. Je leur ai dit de nous obliger à rendre davantage de comptes. Nous le souhaitons. Nous en avons besoin. Nous voulons établir cette confiance. Quel que soit le moyen utilisé pour y parvenir, c'est une chose que nous avons demandée, personnellement, dès le départ. Nous comprenons cela.

Les athlètes ont certes de la difficulté à le comprendre. Je peux vous dire qu'ils ont travaillé très fort pour créer une nouvelle administration et qu'ils se sentent un peu contrariés par d'éventuelles compressions budgétaires. Il leur semble paradoxal qu'on leur demande des changements maintenant, alors que leur financement est remis en question. Nous devons travailler d'arrache-pied... Nous avons fait beaucoup de travail pour établir un lien de confiance avec les athlètes — beaucoup de communication, beaucoup de temps et des assemblées publiques ouvertes où ils pouvaient exprimer leurs préoccupations.

Nous le comprenons et nous allons collaborer pour créer l'environnement le plus positif possible. Nous faisons entièrement confiance à la façon dont nos partenaires gèrent la situation. Nous savons que nous pouvons travailler ensemble pour obtenir le meilleur résultat possible. Au bout du compte, cela nous aidera à être plus forts.

• (1255)

M. Peter Julian: En fait, vous avez proposé à Sport Canada d'imposer des conditions. Vous avez dit avoir tendu la main aux athlètes. Avez-vous eu des échos des athlètes qui ont signé la lettre attestant d'une culture toxique et d'une culture de la peur au sein de BCS? Des athlètes vous ont-ils dit: « Nous pensons que c'est un pas dans la bonne direction »?

Mme Tara McNeil: Oui, nous disposons de rapports récents de tous nos athlètes qui nous ont parlé directement ou par l'entremise de nos représentants des athlètes. Notre conseil d'administration est

composé de deux représentants actifs des athlètes, qui ont contribué à faire entendre la voix des athlètes et à constituer un lien direct avec le milieu d'entraînement quotidien. Ils nous ont dit être confiants. Ils se sentent plus confiants que jamais de dire ce qu'ils pensent et de se faire entendre, et ils ont l'impression d'être traités avec beaucoup de sensibilité et de compassion. Ce n'est pas un commentaire sur le passé. C'est ce qu'ils vivent actuellement. Nous sommes convaincus que nous sommes en train d'instaurer cette confiance. Il y a du travail à faire, et nous travaillons le plus fort et le plus rapidement possible pour y parvenir.

La présidente: Il nous reste neuf minutes avant le vote, monsieur Julian.

M. Peter Julian: Oui, madame la présidente.

Madame Armstrong, depuis 2016, vous avez témoigné... Quand Figure Skating for Change Canada a fait part de ses préoccupations à la fin avril, Patinage Canada a indiqué qu'il n'était pas au courant et qu'il n'y avait eu aucune communication au sujet des allégations. L'organisme est-il toujours d'avis qu'il ne s'agissait pas d'allégations dont on lui avait fait part auparavant? Dans l'affirmative, que fait l'organisme pour s'assurer qu'il n'est pas pris au dépourvu par d'autres allégations? Comment prenez-vous le pouls des athlètes d'un bout à l'autre du pays?

La présidente: Il vous reste six secondes pour répondre à cette question, madame Armstrong, alors veuillez être brève.

Mme Debra Armstrong: Notre programme national pour la sécurité dans le sport encourage tout le monde à utiliser notre mécanisme indépendant, Sport sans abus, et nous continuerons de communiquer cela à nos intervenants partout au pays.

La présidente: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Julian. Votre temps est écoulé.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence, de leurs exposés et de leur patience. Je suis désolée, mais nous ne pouvons pas aller plus loin, parce que nous devons aller voter, mais nous avons eu droit à une série de questions.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>